



PROJET DE RESOLUTIONS AGO 2018-2019

RESOLUTION N°01 :

Approbation du «Rapport Moral et Financier » arrêté au 30 septembre 2019, tel qu'il est présenté par le conseil ;

RESOLUTION N°02:

Approbation du budget prévisionnel 2019/2020 assorti d'une cotisation annuelle fixée à 16000,00 DA (Seize mille dinars algériens) avec une réduction de 50% au profit des nouveaux professionnels,

RESOLUTION N°03 :

Continuité et renforcement des actions de la formation continue ;

RESOLUTION N°04 :

Décision à prendre par l'A.G.O pour la situation pour le Siège du Lido Bordj El Kiffan,

RESOLUTION N°05 :

Publication légale des présentes résolutions.